



# COMMUNIQUÉ

## Rythmes scolaires

### Ville de Mayenne

#### Quand le peuple vote mal, « *il faut dissoudre le peuple* »

Le **SNUDI-FO 53**, pour ce qui le concerne a toujours considéré, dit et écrit, qu'il n'appartenait pas, aux collectivités territoriales de décider de l'organisation de la semaine scolaire – ce qui induit de décider de l'organisation du temps de travail de fonctionnaires d'État - et qu'il revenait à l'État, et donc au ministère d'arrêter un fonctionnement valable sur l'ensemble du territoire.

L'intérêt de la semaine de 4,5 jours ayant rapidement fait preuve de ses limites, notamment sur le plan budgétaire, il s'est déterminé et engagé pour le rétablissement d'une semaine de 4 jours pour tous et partout, seule organisation hebdomadaire à même de séparer clairement le scolaire du périscolaire.

La municipalité de Mayenne a choisi en septembre dernier de consulter parents d'élèves et enseignants de la ville sur l'opportunité de poursuivre – ou pas – l'organisation scolaire sur 4,5 jours, telle qu'en vigueur depuis la rentrée 2014. Nous avons pris acte de cette décision. Une consultation à laquelle l'ensemble des familles et des enseignants a pu participer, a été organisée en novembre. De nombreux échanges ont eu lieu. Un projet judicieux (4 jours de classe avec maintien des TAP les mardi et vendredi et aide aux devoirs individualisée les lundi et jeudi) a même été présenté par les élus au groupe de travail rassemblant enseignants, IEN et familles.

58 % des familles et plus de la moitié des enseignants se sont prononcés, lors de la consultation, en faveur du retour à la semaine de 4 jours. **Une majorité s'est donc clairement déterminée.**

Que les élus mayennais aient choisi de prendre, la veille des congés d'hiver -à bulletin secret, démarche rarissime- le contrepied du résultat d'une consultation qu'ils avaient eux-mêmes organisée, n'est pas sans surprendre ni interroger :

- Pourquoi avoir organisé une consultation si c'était pour ne pas en respecter le résultat ?
- Pourquoi avoir fait traîner depuis le début de l'automne une prise de décision qui semble aujourd'hui avoir été arrêtée bien en amont ?
- Pourquoi avoir rassuré (*endormi?*) par écrit le 2 février les parents qui s'inquiétaient de voir le vote du conseil municipal repoussé au 22 février et qui craignaient que le résultat de la consultation tout juste rendu publique, ne soit remis en cause ?

Quand le peuple vote mal, « *il faut dissoudre le peuple* » disait Bertold Brecht.

Cet épisode de la « vie démocratique et participative » mayennaise se termine en véritable pantalonnade.

**STOP à la dislocation de l'école publique !**

Le **SNUDI-FO 53** appelle les enseignants et les familles à faire connaître publiquement leur réprobation face à cette situation qui ne peut, de plus, que contribuer à étayer une défiance malheureusement déjà de plus en plus répandue vis à vis des élus politiques.

Le **SNUDI-FO 53** rappelle ses revendications : cadre national de l'organisation de la semaine scolaire, 4 jours pour tous sur 36 semaines.

Mayenne, le 23 février 2018